

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Messieurs Lombard, Odier & Cie et des sociétés affiliées**, à Genève (FOSC du 31.01.2000, p. 0678). Les pouvoirs de Pittet Jean-Charles et Thomet Jean B., jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Hegetschweiler Edouard, de Bâle, à Nyon, et Raissig Evelyne, d'Adliswil, à Killwangen, membres du conseil, signent collectivement à deux, avec Lombard Thierry, Bonna Jean-A., Dérobert Michel Y. ou Odier Patrick.
Journal no 2878 du 10.03.2003
(00904918 / CH-660.0.465.977-3)